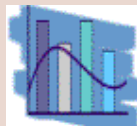




## Flash d'information n° 335-1 du 10 mai 2019

### Bilan Social

Enquête relative au bilan de la mise en œuvre de la journée de carence dans la fonction publique au titre de l'année 2018...



Mis en ligne le :  
9 mai 2019

Destinataire : [\[Libellé\]](#)

Email : [\[e-mail\]](#)

Expiration de l'enquête :  
**29 mai 2019**

La campagne RASSCT et Handitorial 2018 est lancée depuis le 9 mai 2019 ([voir notre flash info n° 335](#)).

**La Direction Générale des Collectivités Locales demande aux Préfets et Centres De Gestion de solliciter un échantillon de collectivités territoriales afin d'effectuer une enquête en ce qui concerne le jour de carence, et dont la date d'expiration est le 29 mai 2019.**

Cette enquête concerne **29 collectivités affiliées et non affiliées pour le CHER (sur un échantillon de 3537 collectivités au niveau national).**



**Votre collectivité ou établissement public faisant partie de cet échantillon, vous avez donc jusqu'au 29 mai 2019 dernier délai** pour renseigner cette enquête qui est à saisir via la même plateforme que le RASSCT et Handitorial (mêmes codes d'accès - voir instructions de connexion ci-dessous). Quelques questions supplémentaires concernant spécifiquement le jour de carence sont donc posées et comprennent les éléments suivants :

- ▶ Le nombre de jours de carence prélevés,
- ▶ Le montant des sommes retenues pour le délai de carence,
- ▶ Le nombre total d'agents rémunérés,
- ▶ Le nombre total d'agents auxquels a été appliqué au moins un jour de carence,
- ▶ Le nombre d'arrêts maladie (hors prolongation).

**Pour ouvrir l'application, voici votre identifiant et mot de passe :**

→ [Se rendre sur l'application de collecte des Données Sociales.](#)

**Identifiant**

**Mot de passe**

**Connexion**

#### Vos codes d'accès confidentiels :

Identifiant : (votre n° SIRET)

→ **[Siret]**

**Mot de passe temporaire** : ce mot de passe une fois modifié devra contenir 8 caractères, des minuscules, des majuscules, des chiffres, des caractères spéciaux (voir page 8 du guide ou [visionnez la vidéo](#)).

→ **[Mot\_Passe]**

**Comme expliqué dans la documentation, il y a obligation de changer ce mot de passe à la première connexion.**

→ Consulter l'aide à l'utilisation sur [le site national de l'application Données Sociales](#) afin de visualiser les vidéos suivantes :

- [Ma première connexion](#),

- [N4DS, un import sécurisé en trois étapes,](#)
- [Fiche explicative DGCL.](#)

Pour information :  
Echantillon des 29 collectivités et établissements publics sélectionnés par la DGCL pour participer à cette enquête flash "jour de carence" et donc destinataires de ce Flash.

#### AFFILIES

ARCOMPS  
BANNEGON  
BELLEVILLE SUR LOIRE  
BESSAIS LE FROMENTAL  
CCAS EHPAD DE DUN S/AURON  
CDC DE FERCHER - PAYS FLORENTAIS  
CENTRE DE GESTION DU CHER  
CHARENTON DU CHER  
DREVANT  
JALOGNES  
MEHUN SUR YEVRE  
NOZIERES  
ORCENAI  
QUINCY  
SAINT AMAND MONTROND  
SAINT HILAIRE EN LIGNIERES  
SDE18  
SIAEP DES AIX D'ANGILLON  
SMAERC  
SMIRTOM DU ST AMANDOIS  
THENIOUX  
VALLENAY

#### NON AFFILIES

CAISSE DES ECOLES DE VIERZON  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE BOURGES  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE VIERZON  
COMMUNAUTE AGGLOMERATION BOURGES PLUS  
COMMUNE DE BOURGES  
DEPARTEMENT DU CHER  
SCE DEPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS 18